



Poste d'animateur :

démarche de protection des captages prioritaires Garrigues basses - Bérange

Le Contexte

Le Syndicat Mixte de Garrigues Campagne (SMGC) assure la production et l'exploitation des réseaux de distribution d'eau potable pour 24 collectivités territoriales adhérentes du nord-est montpelliérain. Il exploite 7 sites de production, dont le captage du Bérange, situé sur la commune de Saint Geniès des Mourgues.

Ce captage a été désigné prioritaire pour sa protection contre les pollutions par les pesticides au titre du Grenelle et du SDAGE Rhône Méditerranée Corse.

Celui de Garrigues basses, situé à Sussargues, est également classé prioritaire et sous la gestion de Montpellier Méditerranée Métropole.

Ces captages présentent en effet des problèmes de pollution par les pesticides (herbicides essentiellement) depuis plus de 20 ans. Ils exploitent tout deux les ressources en eau des molasses du Burdigalien inférieur, ce qui a justifié la réalisation d'une étude commune entre les deux structures pour la délimitation de l'aire d'alimentation des captages (AAC), la réalisation d'un diagnostic territorial des pressions polluantes relatives à l'usage des produits phytosanitaires et l'élaboration d'un programme d'actions pour préserver la ressource.

Pour mettre en œuvre ces actions à l'échelle de l'AAC, le syndicat porte un poste d'animation co-financé par la métropole, depuis 2 ans. La zone d'intervention s'étend sur 25 km² et concerne 6 communes de la métropole : Montaud, Saint Drézéry, Sussargues, Saint Genies des Mourges, Beaulieu et Restinclières. En vue du remplacement de l'animatrice en poste, le syndicat procède au recrutement d'un ingénieur.

La Mission

Sous la responsabilité du chef d'unité « Ressource en eau » (métropole) et l'autorité du Président du SMGC, l'animateur (trice) sera chargé(e) de poursuivre les actions engagées :

➤ Stratégie, coordination, suivi et évaluation du plan d'actions :

- Piloter la mise en œuvre des actions,
- Rendre compte aux élus et partenaires techniques et financiers des actions engagées et leur apporter les éléments nécessaires aux prises de décision,
- Animer la concertation entre les acteurs,
- Représenter localement le porteur de la démarche,
- Assurer le suivi et l'évaluation du programme d'actions,

➤ Mise en œuvre du plan d'actions :

Volet agricole :

- Travail de sensibilisation et d'information auprès des acteurs agricoles situés dans l'AAC,
- Participer à la constitution du nouveau Projet-agro-environnemental et Climatique (PAEC) 2018-2019, en collaboration avec son homologue chargé d'une démarche captage sur l'ouest montpelliérain,

- Animer les dispositifs d'aides financières MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) et PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles) : contractualisations et suivi/montage de dossier,
- Organiser des manifestations/formations spécifiques pour accompagner les changements de pratiques culturales permettant de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires,
- Impulser ou accompagner les démarches collectives compatibles avec la préservation de la qualité de l'eau,
- Favoriser l'émergence d'un projet d'aire sécurisée collective pour le remplissage et le rinçage des pulvérisateurs,
- Animer le volet foncier en lien avec le département Développement Territorial de la métropole.

Volet non agricole

- Suivre les Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) en cours sur quatre communes de l'AAC, en lien avec le pôle territorial métropolitain concerné,
- Assurer les campagnes d'analyse sur l'eau superficielle et suivre les résultats d'analyse de la qualité de l'eau brute des captages.

Interlocuteurs :

Elus et services communaux, agriculteurs, syndicats professionnels et cave coopérative, Chambre d'Agriculture, Sympo, Fredon, réseau régional des animateurs captages, Conseil Régional, Agence de l'eau RMC, services de l'état, Régie des Eaux de Montpellier Méditerranée Métropole ...

Les caractéristiques du poste :

Contrat à temps plein d'un 1 an porté par le SMGC avec possibilité de prolongation en fonction des besoins.

Statut de chargé(e) de mission contractuel.

Grade Ingénieur

Rémunération : Salaire net mensuel dans une fourchette de 1700 à 2000€ (en fonction du profil et de l'expérience)

Démarrage du contrat prévu début novembre 2017.

Localisation du bureau : à la Métropole de Montpellier, au sein de la direction de l'eau et de l'assainissement. L'animateur intégrera l'unité « Ressource en eau » du service Gestion intégrée de l'eau de la métropole et travaillera en collaboration avec son homologue en charge de la démarche de protection des captages de Villeneuve Les Maguelone et le chargé de mission eau et agriculture.

Profil recherché

Ingénieur agronome ou Bac+5 dans le domaine de l'agronomie et de l'environnement. Expériences dans des missions similaires vivement souhaitées.

Compétences

- Bonne connaissance en agronomie, notamment en viticulture et sciences de l'environnement, notions d'hydrologie,
- Bonne connaissance du milieu agricole, de ses organisations et du monde rural,
- Compréhension des enjeux de préservation de la ressource en eau et des acteurs mobilisés,
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités, des procédures administratives et réglementaires,
- Expérience de la conduite de projets, goût pour l'animation et le travail de terrain,
- Capacité d'expression écrite et orale,
- Maîtrise courante des outils de bureautique et informatique, maîtrise du SIG,
- Dynamisme et adaptabilité,
- Qualité relationnelle, diplomatie,
- Autonomie, prise d'initiative, et organisation,
- Sensibilité environnementale.

Prévoir réunions occasionnelles en soirée.
Permis B impératif.

Candidatures

Les CV et lettre de motivation sont à transmettre au Syndicat Mixte Garrigues Campagne **avant le 29 septembre 2017** et à adresser à M. le Président du SMGC :

- par mail

christian.moreno@sigc.fr

- ou par courrier

8 rue de la Crouzette - 34170 Castelnau le Lez